



JOURNAL NUMÉRIQUE

VENDREDI 10 FÉVRIER 2023 // N°62



WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR



SOMMAIRE

A LA UNE – P.1

"PARIS ACTU" – P.2

RAPPELS – P.5

FOOT FÉMININ – P.7

COMPETITIONS – P.8

P.V – P.9



LANCEMENT DU "FESTI 75"

Dans l'optique de favoriser au maximum la pratique de nos jeunes licenciés école de foot, le District souhaite mettre en place le **"FESTI 75"**

Cet événement a pour objectif de faire jouer le plus régulièrement possible, les enfants sur les tours de coupe/challenge où leur équipe n'est plus engagée, ainsi que sur des journées de vacances scolaires, ou jours fériés.

A destination des clubs volontaires, le **FESTI 75** n'est pas une obligation ! Il permettra aux clubs ayant beaucoup de licenciés à faire jouer, de pratiquer même lorsqu'il n'y a pas de rencontre officielle.

Pour l'organisation et les procédures d'inscription



Plus d'infos : WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR



INSTITUT
DE FORMATION
DU FOOTBALL



JEUDI
16
FEV.

WEBINAIRE **18h - 19h** LE NOUVEAU PARCOURS DE FORMATION DES ÉDUCATEURS

WEBINAIRE : NOUVEAU PARCOURS DE FORMATION EDUCATEURS

L'IFF organise un webinaire **jeudi 16 février** prochain à 18h00 dans le cadre de la présentation du nouveau parcours de formation des éducateurs.

Cette visio conférence est fondamentale par rapport à la prise de connaissance des différents éléments qui entourent ce nouveau processus de formation.

Pour vous inscrire :

Plus d'infos : WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR

La Société Francophone de Transplantation participe à

LA COURSE DU CŒUR



On a choisi la **vie**,
on court pour soutenir **le don d'organes**.
Vous aussi, dites **oui** au don d'organes
et dites le à **vos proches**.

"LA COURSE DU COEUR"

Le District Parisien de Football s'associe à "LA COURSE DU COEUR".

Créée en 1987, la « **Course du Coeur** » est un évènement sportif organisé par Trans-Forme qui permet de mettre l'exploit sportif au service du don d'organes.

L'objectif de cette course est avant tout de sensibiliser le public au don d'organes et de tissus notamment à travers diverses opérations auprès des établissements scolaires tout au fil du parcours.

Le District, par le biais d'un des membres de son Comité Directeur, Mme Albane SARTORIUS, qui participe à cet évènement, est fier de soutenir cette noble cause.



LE DISPOSITIF FAFA EMPLOI 2023/2024

**ENSEMBLE,
ON EMPLOIE.**

LANCEMENT DU DISPOSITIF FAFA - EMPLOI

Evoqué lors du Webinaire qui s'est déroulé à ce sujet le jeudi 02 février dernier, le dispositif FAFA Emploi sera lancé officiellement par la F.F.F à partir du **1er Mars 2023**.

Les clubs intéressés par cette possibilité de financement d'un poste au sein de leur organisme, pourront désormais débiter les démarches à partir de cette date.

Nous rappelons que cette aide est éligible pour la création des postes suivants :

- **Responsable Administratif/ve**
- **Responsable Sportif/ve**
- **Responsable Administratif/ve et Sportif/ve**

Pour prendre connaissance du cahier des charges et des informations aux modalités d'inscription : WWW.PARIS-IDF.FFF.FR



STATUT ARBITRAGE

NOMBRE D'ARBITRES AU SEIN NECESSAIRES PAR DIVISION :

Seniors D1 : 4 arbitres

Seniors D2 : 2 arbitres

Seniors D3 et D4 : 1 arbitre

CDM D1 : 1 arbitre

Anciens, Jeunes : 1 arbitre

Futsal D1 : 2 arbitres dont 1 spécifique Futsal

Futsal D2 : 1 arbitre

Retrouvez les décisions du P.V lié au STATUT DE L'ARBITRAGE du 26/09/2022 :





ARTICLE 160 des R.S.G de la F.F.F

Article - 160 Nombre de joueurs "Mutation"

1. a) Dans toutes les compétitions officielles des **catégories U19 et supérieures**, ainsi que dans l'ensemble des compétitions nationales de jeunes, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité **à six dont deux maximum ayant changé de club hors période normale** au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

b) Pour les pratiques à effectif **réduit des catégories U19 et supérieures**, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à **quatre dont deux maximums ayant changé de club hors période normale** au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

c) Dans toutes les compétitions officielles des Ligues et Districts des **catégories U12 à U18**, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à **quatre dont un maximum ayant changé de club hors période normale** au sens de l'article 92.1 des présents règlements.



LES "PARISIENNES O FOOT" REPORTÉS !

L'édition qui devait avoir lieu le 19 février 2023 est finalement **REPORTÉE**.

Le District reviendra vers vous pour vous communiquer une nouvelle date.





U16 - BILAN MI-SAISON

Après le bilan de mi-saison des U18 la semaine dernière, nous nous sommes penchés cette semaine sur un retour de la première partie des compétitions U16.

Retrouvez notre rétrospective sur notre site internet ci-dessous :

RETROSPECTIVE



Procès-Verbaux des commissions

Lundi 06 Février :

[Commission Foot Animation](#)



Mardi 07 Février :

• [Commission Féminine](#)



• [Commission d'Organisation des Compétitions](#)





Commission Football d'Animation

PROCES-VERBAL

Réunion du 06/01/2023

Animateurs : Mme SOUZA Biqueline, M. YILDIZOGLU Ali

Présent(e)s : Mme GAUTIER Nadine

Assistent : MM. DARTOIS Fabrice (CD), AHODIKPE Euloge

INFORMATIONS

La commission rappelle l'obligation d'établir une Feuille de Match Informatisée (FMI) ou une feuille de match papier si la tablette est défectueuse, sous peine de sanctions financières.

La commission demande aux clubs de faire rapidement le nécessaire dans la création d'identifiants Footclubs aux éducateurs afin de pouvoir habilitier ces derniers aux démarches FMI dans les compétitions concernées.

La commission rappelle que les accès Footclubs peuvent être limités et synchronisés en fonction de la catégorie concernée par l'identifiant.

En cas de réalisation d'une feuille de match papier, il est important de **notifier sur la partie réserve d'avant match, la cause de la non-utilisation de la FMI.**

La commission rappelle **qu'aucun match ne doit débuter sans la réalisation d'une feuille de match.**

CRITERIUMS**U10 :**

Match n° 25543868 PITRAY OLIER PARIS – PETITS ANGE ES (2) Poule H du 21/01/2023

Lecture de la FMI, match non joué, motif : absence club visiteur

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe de PETITS ANGES ES 2.

Match n° 25543879 NICOLAITE CHAILLOT 2 – AF PARIS 18 2 Poule I du 21/01/2023

Lecture de la FMI, match non joué, motif : absence club visiteur

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe de AF PARIS 18 2.

U11 :

Match n° 25544007 PARIS 13 ATLETICO (3) – PARIS 10 Poule E du 21/01/2023

Lecture de la FMI, match non joué, motif : absence club visiteur

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe de PARIS 10.

Match n° 25544049 PARIS 13 ATLETICO (4) – CENTRE DE PARIS AS Poule H du 21/01/2023

Lecture de la FMI, match non joué, motif : absence club visiteur

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe de CENTRE DE PARIS AS.

Match n° 25544085 US PARIS XI – PARISIENNE ES (2) Poule K du 21/01/2023

Lecture de la feuille de match papier et du mail de l'US PARIS XI, match non joué, motif : absence club visiteur

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe de PARISIENNE ES 2.

U13 :

Match n° 25543627 PARIS 13 ATLETICO (2) – ENFANTS DE PASSY (2) Poule C du 21/01/2023

Lecture de la FMI, match non joué, motif : absence club visiteur

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe de ENFANTS DE PASSY 2.

Match n° 25543693 PARIS XVII POUCHET – PARIS 10 Poule H du 21/01/2023

Lecture de la FMI, match non joué, motif : absence club visiteur

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe de PARIS 10

Match n° 25543706 PARIS XVII POUCHET (2) – NICOLAITE CHAILLOT Poule H du 21/01/2023

Lecture de la FMI, match non joué, motif : absence club visiteur

La commission donne match perdu par forfait à l'équipe de NICOLAITE CHAILLOT.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé au club qu'en cas de non-communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevante. Si la commission ne peut pas avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

1^{er} APPEL :

Match n° 25543809 SALESIEENNE DE PARIS 3 – PARIS 15 A.C 3 criterium U10 Poule C du 21/01/2023

Match n° 25543891 CAMILLIENNE SP – BON CONSEIL AS criterium U10 Poule J du 21/01/2023

Match n° 25543893 CENTRE DE PARIS AS – PARISIENNE ES 2 criterium U10 Poule J du 21/01/2023

Match n° 25543905 UFCP 17 – TERNES PARIS OUEST criterium U10 Poule K du 21/01/2023

Match n° 25543915 PARIS XVII POUCHET 2 – BON CONSEIL AS 2 criterium U10 Poule L du 21/01/2023

Match n° 25543916 PARISIENNE ES – MINIS & MAXIS criterium U10 Poule L du 21/01/2023

Match n° 25543946 CAMILLIENNE SP 2 – ESPERANCE PARIS 19 criterium U10 Poule M du 21/01/2023

Match n° 25543982 PARIS 15 A.C 3 – SALESIEENNE DE PARIS 3 criterium U11 Poule C du 21/01/2023

Match n° 25544060 TERNES PARIS OUEST 2 – PARIS FC criterium U11 Poule I du 21/01/2023

Match n° 25544073 MONTMARTRE OL – PARISIENNE ES criterium U11 Poule J du 21/01/2023

Match n° 25544115 ANTILLAIS PARIS 19 – PARIS SPORT CULTURE criterium U11 Poule L du 21/01/2023

Match n° 25544126 CHANTIER UA PARIS – UFCP 17 criterium U11 Poule L du 21/01/2023

Match n° 25530708 PARIS 10 – PARIS 13 ATLETICO 4 criterium U12 Poule G du 21/01/2023

Match n° 25530719 CHANTIERS PARIS UA – PARIS FC criterium U12 Poule H du 21/01/2023

Match n° 25530720 PARISIENNE ES – BON CONSEIL AS criterium U12 Poule H du 21/01/2023

Match n° 25530721 CHAMPIONNET SPORTS – PARIS XVII POUCHET criterium U12 Poule H du 21/01/23

Match n° 25530731 CHANTIERS PARIS UA 2 – CAMILLIENNE SP 2 criterium U12 Poule I du 21/01/2023

Match n° 25530732 PARISIENNE ES 2 – BON CONSEIL AS 2 criterium U12 Poule I du 21/01/2023

Match n° 25530743 TERNES PARIS OUEST – PARIS Ctre FORMATION criterium U12 Poule I du 21/01/23

Match n° 25530768 CENTRE DE PARIS AS – MONTMARTRE OL criterium U12 Poule L du 21/01/2023

Match n° 25543602 PARIS 15 AC – SOLITAIRES FC criterium U13 Poule A du 21/01/2023

Match n° 25543614 PARIS 15 AC 2 – CA PARIS 14 2 criterium U13 Poule B du 21/01/2023

Match n° 25543615 PARIS 15 AC 2 – PARIS ALESIA FC criterium U13 Poule B du 21/01/2023

Match n° 25543628 PARIS 15 AC 3– PETITS ANGES ES 2 criterium U13 Poule C du 21/01/2023

Match n° 25543640 PARIS 15 AC 4 – LE TIR AS CBB criterium U13 Poule D du 21/01/2023

Match n° 25543641 MONTMARTRE OL – ST VINCENT DE PAUL criterium U13 Poule D du 21/01/2023

Match n° 25543662 PARIS 15 AC 5 – ANTILLAIS PARIS 19 criterium U13 Poule E du 21/01/2023

Match n° 25543681 PETITS ANGES ES – PARISIENNE ES criterium U13 Poule F du 21/01/2023

Match n° 25543692 ENFANTS DE PASSY – PARIS FC 2 criterium U13 Poule G du 21/01/2023

Match n° 25543694 COURONNES OFC – MACCABI PARIS criterium U13 Poule G du 21/01/2023

Match n° 25543705 PARISIENNE ES 2 – PARIS SPORT CULTURE criterium U13 Poule H du 21/01/2023

Match n° 25543882 AF PARIS 18 2- PARIS 13 ATLETICO 3 criterium U10 Poule I du 04/02/2023

Match n° 25543884 PETITS ANGES ES 3 – ENFANTS DE PASSY 2 criterium U10 Poule I du 04/02/2023

Match n° 25543895 CENTRE DE PARIS AS – CAMILLIENNE SP criterium U10 Poule J du 04/02/2023

Match n° 25543896 PITRAY OLIER PARIS 2 – PARISIENNE ES 2 criterium U10 Poule J du 04/02/2023

Match n° 25543906 AF PARIS 18 1 – ESPERANCE PARIS 19 2 criterium U10 Poule K du 04/02/2023

Match n° 25543919 ESC XVème – PARIS XVII POUCHET 2 criterium U10 Poule L du 04/02/2023

Match n° 25543948 PARIS Ctre FORMATION – ESP. PARIS 19 criterium U10 Poule M du 04/02/2023

Match n° 25543986 PARIS 15 A.C 3 – PARIS UNIVERSITE CLUB 3 criterium U11 Poule C du 04/02/2023

Match n° 25543998 PARIS 15 A.C 4 – PARIS UNIVERSITE CLUB 4 criterium U11 Poule D du 04/02/2023

Match n° 25544064 TERNES PARIS OUEST – CAMILLIENNE SP criterium U11 Poule I du 04/02/2023

Match n° 25544074 ESPERANCE PARIS 19 – PARIS XVII POUCHET criterium U11 Poule J du 04/02/2023

Match n° 25544076 ENFANTS GOUTTE D'OR – PARISIENNE ES criterium U11 Poule J du 04/02/2023

Match n° 25544086 ESPERANCE PARIS 19 2 – PARIS XVII POUCHET 2 criterium U11 Poule K du 04/02/23

Match n° 25544088 ENFANTS DE PASSY 3 – PARISIENNE ES 2 criterium U11 Poule K du 04/02/2023

Match n° 25544130 CHANTIERS PARIS UA – CAMILLIENNE SP 2 criterium U11 Poule M du 04/02/23

Match n° 25530639 SOLITAIRES FC – PARIS ALESIA FC criterium U12 Poule A du 04/02/2023

Match n° 25530651 SOLITAIRES FC 2 – PARIS ALESIA FC 2 criterium U12 Poule B du 04/02/2023

Match n° 25530722 PARIS FC – BON CONSEIL AS criterium U12 Poule H du 04/02/2023

Match n° 25530723 CHAMPIONNET SPORTS – CHANTIERS PARIS UA criterium U12 Poule H du 04/02/23

Match n° 25530724 PARISIENNE ES – PARIS XVII POUCHET criterium U12 Poule H du 04/02/2023

Match n° 25530734 CAMILLIENNE SP 2 – BON CONSEIL AS 2 criterium U12 Poule I du 04/02/2023

Match n° 25530735 CHAMPIONNET SPORTS 2 – CHANTIERS PARIS UA 2 criterium U12 Poule I du 04/02

Match n° 25530724 PARISIENNE ES 2 – PARIS XVII POUCHET 2 criterium U12 Poule I du 04/02/2023

Match n° 25530770 CAMILLIENNE SP – MONTMARTRE OL criterium U12 Poule L du 04/02/2023

Match n° 25530771 NICOLAÏTE CHAILLOT 22 – VIKING CLUB PARIS criterium U12 Poule L du 04/02/2023

Match n° 25530772 CENTRE DE PARIS AS – AF PARIS 18 2 criterium U12 Poule L du 04/02/2023

Match n° 25543630 ENFANTS DE PASSY 2 – PETITS ANGES ES 2 criterium U13 Poule C du 04/02/2023

Match n° 25543682 TERNES PARIS OUEST – CHAMPIONNET SPORTS criterium U13 Poule F du 04/02/23

Match n° 25543684 AF PARIS 18 – PARISIENNE ES criterium U13 Poule F du 04/02/2023

Match n° 25543695 PARIS FC 2 – PARIS 10 criterium U13 Poule G du 04/02/2023

Match n° 25543709 TROPS FC – PARISIENNE ES 2 criterium U13 Poule H du 04/02/23

COUPES DEPARTEMENTALES

La commission informe que dès le second tour, il n'y aura plus de site d'accueil pour les différentes rencontres. Les matchs de coupe se joueront de la manière suivante : **Les clubs tirés en premiers recevront la rencontre.**

La commission rappelle également que la procédure FMI sera mise en place lors de ce second tour de coupe.

En cas d'impossibilité d'accueillir la rencontre, nous inverserons automatiquement cette dernière.

Les matchs doivent se dérouler selon les créneaux imposés par le district, à savoir :

- Coup d'envoi 9h, 10h ou 11h : U10/U11
- Coup d'envoi 12h, 13h ou 14h : U12/U13

Voici le tirage du second tour qui aura lieu le samedi 11 Février 2023 :

U10	U11
ES PARISIENNE - PARIS 13 ATLETICO	PARIS POUCHET XVII - US PARIS XI
SALESIENNE - PARIS SPORT CULTURE	CHAMPIONNET SPORTS - AC PARIS 15
POUCHET PARIS XVII - PITRAY OLIER	PARIS FC - PARIS 13 ATLETICO
AC PARIS 15 - NICOLAITE CHAILLOT	UFC PARIS 17 - ENT. PARIS 13
SOLITAIRES FC –TROPS FC	PITRAY OLIER - ENFANTS DE LA GOUTTE D'OR
CHAMPIONNET SPORTS - ES 16	LA SALESIENNE - UA CHANTIER
PARIS FC - OFC COURONNES	ES 16 - UJA MACCABI
PETITS ANGES – UJA MACABBI	PETITS ANGES - PARIS ALESIA
CA PARIS 14 - PARIS ALESIA	SOLITAIRES FC – NICOLAITE DE CHAILLOT
	CAMILIENNE SP - EXEMPT

U12	U13
ENT. PARIS 13 - LA SALESIEENNE	UFC PARIS 17 - NICOLAITE CHAILLOT
PARIS 13 ATLETICO - (ESC XV ou ACP 15)	PARIS FC - PARIS 13 ATLETICO
UFCP 17 - AS BON CONSEIL	AF PARIS 18 - UJA MACCABI
PARIS ALESIA – PARIS FC	ANTILLAIS PARIS 19 - ES 16
TROPS FC – UJA MACCABI	PITRAY OLIER - ES PARISIENNE
AS CENTRE PARIS - JA MONTRouGE	MONTMARTRE OL - PARIS ALESIA
OFC COURONNES - AF PARIS 18	ENFANTS DE PASSY - SALESIEENNE
US PARIS XI - PETITS ANGES	OFC COURONNES - CA PARIS
PARIS POUCHET XVII - CHAMPIONNET	TROPS - (Pouchet ou St Vincent)
CAMILIENNE SP - EXEMPT	SOLITAIRES – CHAMPIONNET SP

U13 FOOT A 11
PITRAY OLIER - OFC COURONNES
ES 16 – US PARIS XI
ES PETITS ANGES - PARIS FC
PARIS ALESIA – SOLITAIRES FC

DECISIONS

COUPE DEPARTEMENTALES U12

ESC XVème – AC PARIS 15.

Constatant que le site d'accueil a été modifié 48 heures avant la rencontre par le district.
Constatant que le nouveau site d'accueil avait déjà envoyé la programmation et que les informations concernant la rencontre citée n'y étaient pas.

La commission décide de faire jouer le match à la date du **11/02**.

Le vainqueur de cette rencontre jouera le prochain tour face au PARIS 13 Atletico le **18/02**.



Commission Féminine

PROCES-VERBAL

Réunion du 07/02/2023 en visio-conférence

Préside : M. BEROY Olivier

Présents : Mmes ROPARTZ Marie France, PIETERS Mélanie, MM. TOUSSAINT Jerry, EL ASHRAM Hamed, Mmes GIRAULT Maureen, ADAM Maria

Assiste : Mme CALEGARI Manon

DETECTION U14F :

1^{er} Tour le 07/02/23 : 52 joueuses identifiées issues de 7 clubs.
Stade Louis LUMIERES (Installations OFC COURONNES)

Match amical : le mercredi 15 février 2023 contre les U13 G de l'US CRETEIL LUSITANOS –
Stade DUVAUCHELLE.

« PARISIENNES O FOOT » :

DATE : Dimanche 19 février 2023

LIEU : Gymnase Carpentier (SPORTING CLUB PARIS)

HORAIRE : 10h30 – 12h

REPORTÉ (Vacances scolaire)

TOUTES FOOT :

Le projet District a été validé par la commission féminine. Reste maintenant à valider ce dernier au prochain comité Directeur du 9 mars 2023.

TIRAGE COUPES :

Challenge U11 :

1er tour POULE C à jouer le Samedi 11/02/2023.

Finale Départementale le 22/04 (Tirage du premier match à la prochaine commission féminine).

Challenge U13 :

1er tour POULE C à jouer le Samedi 18/03/2023

Finale départementale le 01/04 (Tirage du premier match à la prochaine commission féminine)

Coupe U15F à 8 :

2ème tour en ligne sur le site du District

¼ Finale : date butoir le 22/04/2023

½ Finale : date butoir le 03/06/2023

Finale départementale le 17/06

Coupe U18F à 11 :

2ème tour en ligne sur le site du District

¼ Finale : date butoir le 22/04/2023

½ Finale : date butoir le 03/06/2023

Finale départementale le 17/06

Coupe SF à 7 :

2ème tour en ligne sur le site du District

¼ Finale : date butoir le 25/02/2023

½ Finale : date butoir le 03/06/2023

Finale départementale le 17/06

DIVERS :

La Commission propose une coupe départementale sous formule de match à élimination direct en U11F et U13F.

La Commission propose une coupe départementale futsal à mettre en place la saison prochaine.

La Commission demande la mise en place d'amendes pour non-utilisation de la FMI en U15F.

Le club du FC SOLITAIRE, site d'accueil du Challenge U11F POULE A du 21 janvier 2023, informe la commission que le club du Paris FC a présenté 3 joueuses dont les licences n'étaient pas actives, car éditées le jour même du Challenge.

Considérant que la LPIFF n'a pas validé les licences avant le coup d'envoi, les joueuses n'étaient donc pas licenciées.

La commission transmet le dossier en statut et règlement.



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 07/02/2023 en présentiel et audioconférence

Président de séance : M. Jean-Jacques BENGUIGUI

Présents : MM. Arthur FLEURY - Jacques RIVALS - Toufik HAMD AOUI – Meissa NGOM

Excusé : MM. Jerry TOUSSAINT– Christophe MPAGA - Anthony PINTO - Pierre-Yves KERLOCH

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande : le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

SENIORS CHAMPIONNATS & COUPES

Match N° 24552106 : MENILMONTANT / PEROU EN BLEU seniors D3.A du 04/02/23

Lecture de la FMI match non joué, stade Louis lumière fermé pour motif : mouvement social des agents de la ville de Paris

La commission fixe la rencontre au 19/02/23.

Match N° 25112713 : JAM 2 / ANTILLAIS PARIS 19 (2) seniors D4.B du 12/02/23

Courriel des ANTILLAIS PARIS 19 du 05/02/23 demandant à la commission d'inverser le match comme le stipule l'article 23.8 des RSG, étant donné que l'équipe de la JAM était forfait au match « aller » lors de la journée 2 du 16/10/22.

La commission ne peut répondre favorablement à cette demande car celle-ci aurait dû être introduite au minimum quinze jours avant la date de la rencontre comme le stipule l'article du RSG visé dans la demande.

Match N° 24751978 ESC XVème / ES SEIZIEME (3) D3.B du 12/02/23 à 15h00 stade la Plaine**Match N° 25112709 ESC XVème 2 / ESC Paris 20 D4.B du 12/02/23 à 15h00 stade la Plaine**

Courriel de ESC XVème du 06/02/23 nous informant que l'alternance entre son équipe 1 et 2 seniors n'était pas parfaite et qu'il subsiste un doublon sur la journée du 12/02/23.

La commission maintient le Match N° 24751978 ESC XVème / ES SEIZIEME (2) seniors D3.B au 12/02/23 et fixe la rencontre Match N° 25112709 ESC XVème (2) / ESC Paris 20 D4.B au 05/03/23.

Match N° 25601442 AF PARIS 18 / TERNES coupe 75 du 29/01/23

Retour du dossier de la commission des statuts et règlements (PV du 01/02/23) donnant match perdu par pénalité à l'équipe de l'AF Paris 18 lors du tour précédent Match n° 25477899 du 8/01/23 : AF PARIS 18 / PARISIENNE ES pour en attribuer le gain à la Parisienne ES.

La commission dit que le match N° 25675070 AF PARIS 18 / TERNES coupe 75 du 29/01/23 devient Parisienne ES / Ternes Paris Ouest et fixe la rencontre au 19/02/23.

SENIORS FEMININES CHAMPIONNAT & COUPES

Match N° 24602451 PARIS ARC EN CIEL / PARIS 13 ATLETICO D1 du 04/02/23

Lecture de la FMI match non joué, stade Louis lumière fermé pour motif : mouvement social des agents de la ville de Paris.

La commission fixe la rencontre au 04 mars 2023.

Le calendrier ayant été très perturbé par le nombre important de forfaits généraux des questions se posent sur les 5 dernières journées de championnat concernant les équipes 2 et 3.

Il convient de prendre la situation du calendrier de chacune des équipes concernées. En définitif, il y a 16 matches pour chacune d'elles. L'équipe qui joue son douzième match débute ses 5 dernières journées de championnat.

Coupe 75 : 1/4 de finale du 04/03/23.

Les équipes Paris 13 Atlético et Paris CA 3 toujours en lice pour ce tour ont un match de championnat fixé le même jour et qui est prioritaire.

En conséquence, la commission fixe une date butoir au 25/03/23 pour les 1/4 de finale suivants :

PARIS CA (3) / PARIS CA (2)

PARIS FC (2) / PARIS 13 ATLETICO

ANCIENS CHAMPIONNATS & COUPE

Match N° 24552328 CAP NORD (1) / RC PARIS 18 D1 du 05/02/23

Courriel de CAP NORD du 03/02/23 déclarant son 3^{ème} forfait avisé et s'interroge sur le sort de son équipe 2.

La commission entérine le troisième forfait avisé et déclare l'équipe 1 de Cap Nord forfait général. La commission inflige au club CAP NORD une amende de 100 € (cf annexe financière)

En ce qui concerne l'équipe 2, cette dernière est considérée comme une équipe senior et le forfait général de l'équipe 1 entraîne le forfait général de l'équipe 2 (article 23.5 du RSG 75)

En conséquence, la commission autorise l'équipe 2 de CAP NORD à poursuivre le calendrier des matches hors championnat.

Il est rappelé aux équipes de ce groupe l'obligation de participer aux rencontres de l'équipe 2 de CAP NORD sous peine de sanction administrative (forfait) et financière (application de l'annexe financière)

JEUNES

U 14

Match N° 24553537 RC PARIS 10 / PARIS ALESIA (2) D2.A du 04/02/23

rapport de PARIS ALESIA du 06/02/23 - Lecture de la FMI match non joué, stade Louis lumière fermé pour motif : mouvement social des agents de la ville de Paris

La commission fixe la rencontre au 18/02/23.

Match N° 25119239 CHAMPIONNET (2) / NICOLAITE CHAILLOT (3) D4.B du 21/01/23

Après deux appels de feuille de match restés infructueux et sans aucune communication du club visiteur, la commission ne peut pas préjuger sur la tenue ou non de ce match et donne match perdu par forfait à l'équipe 2 de Championnet et lui inflige une amende de 50 € (cf annexe financière) ainsi qu'à l'équipe 3 de Nicolaïte Chaillot et lui inflige une amende de 40 € (cf annexe financière).

U 18

Match N° 24580909 JAM (2) / MINIS & MAXIS D3.A du 19/03/23

accord des 2 clubs pour jouer le 09/04/23

La commission donne son accord.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Il est rappelé au club qu'en cas de non-communication de la feuille de match après deux appels restés sans effet, le match est perdu par pénalité (-1pts ; 0 but) par application de l'article 40.1 du RSG district 75 pour l'équipe recevante. Si la commission ne peut avoir la certitude que le match a bien eu lieu par une autre communication alors les deux équipes auront match perdu par forfait.

1^{er} Appel :

Match N° 24582671 CA DOUZIEME / MACCABI PARIS 12^{ème} criterium +45 ans du 05/02/23

Match N° 25116548 RACING CLUB 18 / PUC 4 U16 D3.A du 05/02/23

DIVERS TOUTES CATEGORIES

Courriel de PARIS ALESIA du 03/02/23 demandant une dérogation relative au classement de l'éclairage du stade Elisabeth pour la saison 22/23.

La commission donne une dérogation pour la saison 22/23 et invite le club à nous communiquer sa saisine de la commission des terrains de la LPIFF.

Rappel aux clubs :- **HORAIRES OFFICIELS** – Article 15.6 du RSG

Match du samedi après-midi de 13H à 17H30 (U14 – séniors féminines) pour les matches qui se déroulent avec la tombée de la nuit il convient que l'éclairage de l'aire de jeu soit classé.

Match du dimanche matin de 09H à 11H30 (CDM – Anciens – critérium +45ans)

Match du dimanche après-midi de 12H à 16H (U16 -U18 – séniors) pour les matches qui se déroulent avec la tombée de la nuit il convient que l'éclairage de l'aire de jeu soit classé.

A compter du PV du 13/09/22, la commission accorde en catégorie U16 les coups d'envoi à 11H afin de faciliter au service du BRES de la DJS de la Mairie de Paris la programmation des rencontres.

- **COULEURS MAILLOTS**

Il est demandé de respecter les couleurs déclarées par le club sur footclubs surtout en cas de déplacement, car en cas de couleurs approchantes le club recevant peut l'anticiper, la charge lui incombant, sans avoir la surprise de voir arriver l'équipe visiteuse avec des maillots d'une couleur inconnue.

- **DEROGATIONS ACCORDEES** pour la saison 22/23

*La commission demande aux clubs pétitionnaires suivants de fournir un justificatif de la commission des terrains de la Ligue Paris IDF que le dossier est bien en cours d'instruction pour le **03 avril 2023** (délai de rigueur) sous peine de se voir retirer la dérogation accordée pour la saison 2022/2023.*

** Courriel du 30/06/2022 des **ENFANTS DE LA GOUTTE D'OR** demandant une dérogation de terrain stade des fillettes bis classé T6, pour les seniors D1. A titre exceptionnel, la commission donne son accord sur la saison 2022/2023 afin de permettre au club des enfants de la Goutte d'Or d'introduire un dossier auprès de la commission des terrains pour un classement T5. (PV du 06/09/22)*

** Courriel des 01/09/22, 12/09/22, 16/09/22 et 06/10/22 de la **CAMILLIENNE** demandant une dérogation de terrain stade Léo Lagrange pour les seniors D1 et D2 puis de l'éclairage du stade Léo Lagrange pour l'équipe évoluant en D1 et enfin l'annonce et la preuve de la saisine de la DJS pour ces deux motifs. La commission donne son accord sur la saison 2022/2023 pour que les deux équipes séniors puissent jouer en premier lieu (PV du 06/09/22) le dimanche après-midi sur ce terrain, 64 boulevard Poniatowski 75012 Paris. En ce qui concerne l'équipe séniors évoluant en D1, cette dérogation est la dernière si aucun dossier de classement n'est déposé à la commission des terrains ; puis accordera la dérogation pour cette saison sur présentation du dossier introduit auprès de la commission des terrains demandant le classement de l'éclairage (PV du 13/09/22) ; accorde la dérogation concernant l'éclairage dans l'attente de la réponse des services de la ville de Paris ainsi que de la commission des terrains. (PV du 20/09/22) ; enfin la commission prend bonne note de la saisine effective et demande au club résident de suivre ce dossier devant la commission régionale des terrains de la LPIFF. (PV du 11/10/22)*

** Courriel du 10/01/2023 de l'**ES SEIZIEME** demandant une dérogation pour la saison 22/23 concernant l'éclairage du terrain n°5 de l'Hippodrome d'Auteuil Parc de Puteaux dans l'attente d'un classement officiel de l'installation. La commission donne la dérogation et attend le retour du dossier de classement de la commission des terrains de la ligue. (PV du 10/01/23)*

FORFAITS GENERAUX

SENIORS D3

LA PANAMICAINE (PV du 11/10/22) annulé 09/11/22

SENIORS D4

LA PANAMICAINE (2) (PV du 27/09/22)

MONTMARTRE OL (PV du 27/09/22)

CDM

SOLITAIRES FC (PV du 11/10/22)

BUTTES CHAUMONT (PV du 24/01/23)

SENIORS FEMININES D1

CAMILLIENNE (PV du 06/09/22)

PARIS XVII POUCHET (PV du 20/09/22)

SUPERNOVA (PV du 20/09/22)

PETITS ANGES (PV du 11/10/22)

SOLITAIRES FC (PV du 15/11/22)

ANCIENS D1

CAP NORD (PV du 07/02/23)

ANCIENS D2

ES PARISIENNE (3) (PV du 06/09/22)

PARIS XVII POUCHET (PV du 15/11/22)

Anciens + 45 ans

PETITS ANGES PARIS (PV du 04/10/22)

U18 D2

CFFP (PV du 11/10/22) annulé 09/11/22

CFFP (PV du 22/11/22)

U16 D1

CFFP (2) (PV du 11/10/22) annulé 09/11/22

CFFP (2) (PV du 06/12/22)

U18 D3

PARIS CA 14 (2) (PV du 06/09/22)

AS BON CONSEIL (2) (PV du 13/09/22)

RACING CLUB 18 (PV du 04/10/22)

CHANTIER UA (PC du 18/10/22)

PETITS ANGES (2) (PV du 18/10/22)

U16 D3

AS BON CONSEIL (2) (PV du 13/09/22)

CHANTIER UA (PV du 27/09/22)

ES PARISIENNE (2) (PV du 18/10/22)

ESC Paris 20^{ème} (PV du 22/11/22)

ESC Paris XV (PV du 29/11/22)

U14 D1

CFFP (2) (PV du 11/10/22) annulé 09/11/22

CFFP (2) (PV du 22/11/22)

U14 D3

RC PARIS 10 (2) (PV du 06/09/22)

ES PARISIENNE (2) (PV du 27/09/22)

U14 D4

MINIS & MAXIS (PV du 20/09/22)

ES PARISIENNE (3) (PV du 27/09/22)

AS PARIS (2) (PV du 04/10/22)

ESC Paris 20 (PV du 18/10/22)

PREVISIONS DES TIRAGES DE COUPES DEPARTEMENTALES

ATTENTION APPELEE

Au vu de la recrudescence des faits disciplinaires dans toutes les catégories et quel que soit le niveau de la compétition, la commission a demandé à la CDA, dans la mesure du possible, de désigner un trio arbitral sur toutes les rencontres de coupe depuis le 28 janvier 2023 en vertu de l'article 17.1 du RSG 75. La charge du défraiement de ces derniers y est prévue (A la charge du club recevant lorsque c'est l'instance qui le décide et sinon à la charge du club demandeur)

COUPE 75 SENIORS

1/2 de finale le 21/05/23 – tirage le 28/03/23

COUPE 75 U20

1/2 de finale le 21/05/23 – tirage le 28/03/23

COUPE 75 U18

1/4 de finale le 05/03/23 – tirage effectué voir site

1/2 de finale le 21/05/23 – tirage le 28/03/23

COUPE 75 SENIORS Féminines

1/4 de finale le 04/03/23 – tirage effectué voir site

1/2 de finale le 20/05/23 – tirage le 28/03/23

COUPE 75 U16

1/4 de finale le 19/02/23 – tirage effectué voir site

1/2 de finale le 21/05/23 – tirage le 28/03/23

COUPE 75 U14

1/4 de finale le 18/02/23 – tirage effectué le 17/01/23

1/2 de finale le 20/05/23 – tirage le 28/03/23

COUPE 75 SENIORS Amitié

1/2 de finale le 19/02/23 – tirage effectué voir site

COUPE CDM

1/2 de finale le 21/05/23 – tirage le 28/03/23

COUPE 75 Anciens

1/8 de finale – (date butoir 19/02/23)

1/4 de finale le 05/03/23 – tirage effectué voir site

1/2 de finale le 21/05/23 – tirage le 28/03/23

Coupe football loisirs et critères de SA M & SA APM

1/4 de finale le 28/01/23 – (date butoir 11/03/23)

1/2 de finale le 20/05/23 – tirage le 28/03/23

COUPE 75 U16 Amitié

1/4 de finale le 19/02/23 – tirage effectué voir site

1/2 de finale le 21/05/23 – tirage le 28/03/23

COUPE 75 U14 Amitié

1/4 de finale le 18/02/23 – tirage effectué le 17/01/23

1/2 de finale le 20/05/23 – tirage le 28/03/23

Il convient de respecter les dates butoirs lorsqu'elles sont fixées sous peine de match perdu aux deux équipes. Les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date en semaine ou solliciter une inversion.



DISTRICT PARISIEN DE FOOTBALL

Horaires d'ouverture

Du Lun. au Ven.

10h00 - 13h00

14h00 - 18h00

6, AVENUE JOSEPH BEDIER - 75013 PARIS
TÉL. : 01 88 61 98 41 / MAIL: SECRETARIAT@DISTRICT75FOOT.FFF.FR

WWW.DISTRICT75FOOT.FFF.FR